



Modane, le 9 avril 2020

## Communiqué de presse

### **La SFTRF s'engage auprès des personnels de santé et assure un dispositif de remboursement de leurs frais de péage pendant toute la durée de l'état d'urgence sanitaire**

**Durant cette période inédite et difficile, notre solidarité doit s'exprimer auprès des publics les plus touchés.**

Pour les équipes de la Société Française du Tunnel Routier du Fréjus et de l'Autoroute de Maurienne, notre mission d'aide à la mobilité prend un sens encore plus fort pour faciliter le quotidien de ceux qui sont en première ligne et continuent de travailler pour sauver des vies.

Afin d'aider concrètement, à notre niveau, les personnels hospitaliers et soignants mais aussi les secouristes, la SFTRF a proposé à ses consœurs autoroutières qui l'ont accepté, de leur rembourser les trajets d'autoroute effectués depuis le 17 mars, et ce jusqu'à la fin de la crise sanitaire.

Nous souhaitons ainsi qu'ils se rendent plus rapidement sur leur lieu de travail, qu'ils rejoignent en toute sécurité leurs familles après une dure journée, qu'ils s'évitent de la fatigue supplémentaire liée aux trajets.

Il s'agit aussi de soutenir les secouristes qui multiplient les trajets d'urgence entre hôpitaux, afin de leur rendre la tâche plus facile.

Nous voulons ainsi vous remercier d'être là, vous dire que nous ne vous laissons pas seuls face à cette crise sanitaire.

Les modalités pratiques de remboursement sont disponibles auprès de notre service clientèle: [amascia@tunneldufrejus.com](mailto:amascia@tunneldufrejus.com) / Tél : 04.79.20.26.15 (ligne directe)

**Monsieur Thierry REPENTIN, Président de la SFTRF**